

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 02920 Numéro SIREN : 819 808 452 Nom ou dénomination : SO'GERSUD

Ce dépôt a été enregistré le 09/07/2019 sous le numéro de dépôt B2019/026092

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/026092**
n° de gestion : **2016B02920**
n° SIREN : **819 808 452 RCS Lyon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 09/07/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

SO'GERSUD - Société par actions simplifiée
6/8 rue du 35ème Régiment D'aviation 69500 Bron -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



5288375

26 092

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2018	31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage	29 860	7 510	22 350	30 851
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	29 860	7 510	22 350	30 851
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	322 996		322 996	58 546
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	312 653		312 653	25 721
Autres créances	156 563		156 563	46 225
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	294 686		294 686	122 161
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	18 168		18 168	1 129
ACTIF CIRCULANT	1 105 066		1 105 066	253 782
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 134 926	7 510	1 127 416	284 633

819 808 452

Rubriques	31/12/2018	31/12/2017
Capital social ou individuel (dont versé : 10 000)	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	1 000	1 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	715	1 984
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	83 807	21 731
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	95 522	34 715
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 026	844
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	593 160	147 704
Dettes fiscales et sociales	222 305	63 023
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	215 404	38 346
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	1 031 895	249 918
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 127 416	284 633

Rubriques	France	Exportation	31/12/2018	31/12/2017
Ventes de marchandises	2 039 308		2 039 308	672 880
Production vendue de biens				
Production vendue de services	906 978		906 978	596 709
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	2 946 287		2 946 287	1 269 589
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			404 423	28 277
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			75 325	21 854
Autres produits			42 036	30 701
PRODUITS D'EXPLOITATION			3 468 070	1 350 421
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			1 462 062	438 536
Variation de stock (marchandises)			-260 947	37 129
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			193	64
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			907 597	407 420
Impôts, taxes et versements assimilés			60 882	38 726
Salaires et traitements			828 753	282 077
Charges sociales			236 389	90 498
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			6 484	1 572
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			125 032	32 037
CHARGES D'EXPLOITATION			3 366 447	1 328 058
RESULTAT D'EXPLOITATION			101 623	22 363
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			176	530
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			10	
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			185	530
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES				
RESULTAT FINANCIER			185	530
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			101 809	22 893

Rubriques	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	20	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 016	
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 036	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-2 036	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	15 966	1 162
TOTAL DES PRODUITS	3 468 256	1 350 951
TOTAL DES CHARGES	3 384 449	1 329 220
BENEFICE OU PERTE	83 807	21 731

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les comptes de l'exercice ci-après couvrent la période du 01/01/2018 au 31/12/2018 soit une durée de 12 mois.

Le bilan de l'exercice présente un total de 1 127 416 euros.

Le compte de résultat dégage ainsi un résultat 83 807 euros.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- **Immobilisations**

Immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue. Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants :

Immobilisations incorporelles	Durée d'amortissement
Logiciels	1 à 5 ans en linéaire

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue. Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants :

Immobilisations corporelles	Durée d'amortissement
Installations techniques, matériels et outillages	3 à 5 ans en linéaire
Install. générales agencements, aménagements	5 à 15 ans en linéaire
Matériel de transport	3 ans en linéaire
Matériel de bureau et informatique	2 à 5 ans en linéaire
Mobilier	4 à 5 ans en linéaire

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Immobilisations financières

Participations et autres titres :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- **Evaluation des stocks**

Les stocks sont évalués suivant la méthode du dernier prix d'achat connu. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires à l'exception de toute valeur ajoutée.

- **Créances et dettes**

Les créances et dettes sont évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

- **Provisions règlementées**

Les provisions règlementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan.

- **Dérogations aux principes généraux**

Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Changements de méthode de présentation

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.	32 422		
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	32 422		
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			3 429
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			3 429
TOTAL GENERAL	32 422		3 429

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn., matériel et outillages ind.		2 562	29 860	
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		2 562	29 860	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		3 429		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		3 429		
TOTAL GENERAL		5 991	29 860	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 572	6 484	546	7 510
Installations générales, agenc. et aménag. divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier				
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 572	6 484	546	7 510
TOTAL GENERAL	1 572	6 484	546	7 510

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	

FRAIS ETBL**AUT. INC.**

Terrains
 Construct.
 - sol propre
 - sol autrui
 - installations
 Install. Tech.
 Install. Gén.
 Mat. Transp.
 Mat bureau
 Embal récup.

CORPOREL.**Acquis. titre****TOTAL**

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				

PROVISIONS REGLEMENTEES

Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				

PROVISIONS RISQUES ET CHARGES

Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients				
Autres dépréciations				

DEPRECIATIONS**TOTAL GENERAL**

Dotations et reprises d'exploitation				
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles				
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	312 653	312 653	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	4 320	4 320	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	26 785	26 785	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	65 763	65 763	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	20 563	20 563	
Groupe et associés	2 036	2 036	
Débiteurs divers	39 916	39 916	
Charges constatées d'avance	18 168	18 168	
TOTAL GENERAL	490 205	490 205	

Montant des prêts accordés en cours d'exercice	3 429
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	3 429
Prêts et avances consentis aux associés	

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an, -5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	1 026	1 026		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	595 980	595 980		
Personnel et comptes rattachés	53 698	53 698		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	95 566	95 566		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	21 810	21 810		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	51 231	51 231		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	215 404	215 404		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	1 034 715	1 034 715		

Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exercice
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

Libellé	31/12/2018	31/12/2017	Ecart
CHARGES A PAYER			
FOURNISS FACT NON PARVENUES	193 299	51 493	141 806
AVOIR A ETABLIR		618	-618
CHARGES A PAYER		5 840	-5 840
PERSONNEL CAP	267		267
DETTES PROVISIO POUR CONGES	41 461	14 235	27 226
DETTES PROVI.PRIME PREC.	10 071	918	9 153
CHARGES A PAYER	6 899		6 899
CHARGES SOCIALES SUR CONGES PAYES	15 862	4 649	11 213
CHGES SOC SUR PRIMES PRECARITES	2 652	293	2 359
AUTRES CHARGES SOCIALES A PAYER	157		157
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	11 616	6 425	5 191
ETAT - TAXE D'APPRENTISSAGE A PAYER	5 118	2 134	2 984
ETAT - FORMATION CONTINUE A PAYER	11 072	6 242	4 830
ETAT - CET A PAYER	16 132	8 483	7 649
ETAT - TAXE ORD. MENAGERES A PAYER	4 435	2 513	1 922
ETAT - EFFORT CONSTRUCTION A PAYER	2 858		2 858
INTERETS COURUS A PAYER BANQUE	1 026	844	182
TOTAL CHARGES A PAYER	322 924	104 687	218 238

Libellé	31/12/2018	31/12/2017	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			
CHGES CONSTATEES D AVANCE	18 168	1 129	17 039
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	18 168	1 129	17 039

Libellé	31/12/2018	31/12/2017	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR			
FACTURE A ETABLIR	235 590	11 025	224 565
AVOIR A RECEVOIR	14 620		14 620
ETATS PRODUITS A RECEVOIR	20 563		20 563
INTERETS COURUS SUR CPTE COURANT	176	530	-354
PRODUITS A RECEVOIR	13 816		13 816
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR	284 765	11 555	273 210

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	

Actions ordinaires	1 000			10
--------------------	-------	--	--	----

➤ Rendement des capitaux et bénéfices fiscaux

	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	99 772	15 966	83 806
Résultat exceptionnel à court terme			
Participations des salariés aux fruits de l'expansion			
RESULTAT COMPTABLE	99 772	15 966	83 806

L'impôt dû relatif aux résultats courant et exceptionnel a été calculé en multipliant le taux effectif d'imposition par les résultats courants et exceptionnels comptables, corrigé des réintégrations et déductions fiscales des charges courantes et exceptionnelles.

➤ Honoraires des commissaires aux comptes

Nous avons comptabilisé 5 200 € au titre des honoraires pour la mission des commissaires aux comptes.

➤ Effectif moyen du personnel salarié et intérimaire

Sur l'année fiscale 2018, l'effectif moyen du personnel s'analyse comme suit :

Année fiscale 2018	Effectif
Cadres	0
Agents de maîtrise, techniciens et employés	30
Ouvriers	0
TOTAL	30

➤ Engagement en matière d'indemnité de départ à la retraite

Notre société a souscrit une couverture auprès du CESA, Caisse relevant du groupe IRP Auto.

Nous versons des cotisations obligatoires, en contrepartie de la prise en charge du coût des départs à la retraite des salariés

➤ Comptabilisation présentation du Crédit d'impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (C.I.C.E.)

Le CICE est calculé au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes. Conformément à la note d'information de l'Autorité des Normes Comptables du 28 février 2013, sa comptabilisation a été réalisée par une diminution des charges de personnel au crédit d'un sous compte 64. Le CICE 2018, d'un montant de 42 751 € a été utilisé pour les actions suivantes :

- Prospection de nouveaux marchés : un investissement dans une action de conseil en stratégie d'entreprise et de développement a été effectué dans l'objectif de mieux répondre aux attentes des marchés. Notre société a également prospecté pour un projet de croissance externe.
- Investissements complémentaires dans le logiciel de gestion.
- Formation du personnel sur les actions de ventes et sur les modules HSE (Hygiène, Sécurité, Environnement).
- Recrutement de personnel lié à la structuration de nos activités. Ces recrutements sont intervenus dans les services : comptables et financiers, opérationnel et communication.
- Enfin une partie de crédit d'impôt a permis à notre société de consolider ses fonds propres lui permettant de sécuriser davantage ses clients.

SO'GERSUD
Société par actions simplifiée
Au capital de 10.000 €
Siège social : 6/8 Rue du 35ème Régiment d'Aviation
69500 BRON
819 808 452 RCS LYON

**AFFECTATION DU RESULTAT ADOPTÉE PAR L'ASSOCIÉE UNIQUE
EN DATE DU 17 JUIN 2019**

EXERCICE CLOS LE 31.12.2018

DECISION SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS

TROISIEME DECISION

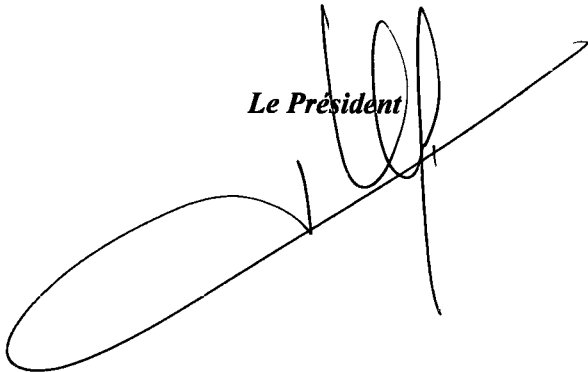
L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 83.806,87 euros de la façon suivante :

- A titre de distribution de dividendes à l'Associée Unique la somme de 83.000 euros
- Le solde à savoir la somme de 806,87 euros au compte « autres réserves »

Conformément aux dispositions légales, il est porté à votre connaissance que les distributions de dividendes intervenues au titre des trois derniers exercices s'établissaient ainsi :

Exercices	Dividendes
<i>AG du 11/12/2018</i>	23.000 €
31/12/2017	/
31/12/2016	/

Le Président



Thibault CHALVIN

Commissaire aux comptes

Inscrit à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Lyon

170 Bd Stalingrad

69006 LYON

EXEMPLAIRE GREFFE

SO'GERSUD

Société par actions simplifiée

6/8 rue du 35^{ème} Régiment d'aviation
69500 BRON

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 Décembre 2018

SO'GERSUD
Société par actions simplifiée

6/8 rue du 35^{ème} Régiment d'aviation
69500 BRON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'Associé unique,

I. Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société SO'GERSUD, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'ai estimé que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombe en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui m'est applicable, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, je vous signale que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 31 mai 2019

Le Commissaire aux Comptes

A handwritten signature in black ink, appearing to read 't. chalvin', with a stylized initial 't' and a long, flowing 'chalvin'.

Thibault CHALVIN